

Madame la directrice académique des Services de l'Éducation nationale

Un an après l'arrivée de M. Macron à la présidence et de M. Blanquer au Ministère de l'Éducation nationale, cette nouvelle étape de la carte scolaire nous interroge à plus d'un titre sur les réelles ambitions du gouvernement pour le service public d'éducation.

« L'école de la confiance » voulue par le Ministre s'est réduite à l'injonction « *faites ce qu'on vous dit* », mais toujours avec les moyens du bord.

- Alors que le contenu des activités pédagogiques complémentaires est discuté, notamment à travers la réappropriation de ce temps au profit de toute l'école, leur cadre laissait jusqu'alors la main aux équipes pédagogiques sur leur contenu et leur conduite. [Un courrier du directeur général de l'enseignement scolaire](#) (Dgesco) adressé aux recteurs et IEN demande dorénavant que « *ces heures soient entièrement consacrées à soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles* ».
- La formation continue toujours réduite à 18h « d'animations pédagogiques » comme si l'exigence et les enjeux de notre métier pouvaient s'en satisfaire, sera exclusivement centrée sur l'acquisition des savoirs fondamentaux en mathématiques et en français. Ce recentrage affiché sur le « *le lire, écrire, compter et respecter autrui* » rappellent les vieilles recettes censées répondre aux difficultés pourtant bien actuelles de l'école.
- Faut-il rappeler la distinction entre formation continue et animations pédagogiques ? Ces dernières sont une occasion pour les équipes d'école et de circonscription de définir des contenus de formation en fonction des besoins identifiés. Il ne sera plus possible pour les formateurs les plus en lien avec le terrain d'y répondre. Encore un exemple d'inéquation entre le discours et les actes.
- Enfin les 4 notes de service "[Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP](#)", du 26 avril ont jeté beaucoup d'enseignants dans le désarroi, voire la colère : alors que les enseignants des écoles primaires travaillent depuis deux ans pour l'élémentaire, trois ans pour la maternelle, à la mise en œuvre des nouveaux programmes, ces documents viennent donner des directives parfois en contradiction avec ces textes de référence. Elles font surtout appel à des recettes magiques destinées à encenser auprès de l'opinion publique une école d'antan aux effets miraculeux.

En lieu et place d'injonctions inefficaces, le ministère serait bien inspiré de s'appuyer sur l'expertise des enseignants et leur donner les moyens de la renforcer. Pour le SNUipp-FSU, le métier d'enseignant est un métier de concepteur et pas d'exécutant !

Confiance, donc ?

L'an dernier déjà, le Ministre fraîchement installé balayait les projets travaillés par les équipes autour du dispositif PDMQDC pour installer dans l'urgence et sans postes budgétaires dédiés des CP « dédoublés » en REP+, des « CP à 12 » comme affiche en gros titres la communication du ministère dans les plus grands quotidiens et hebdomadaires du pays durant toute l'année scolaire.

Cette année plus encore, le dispositif étendu aux CP de REP et aux CE1 de REP+, partout en France, s'installe dans la douleur : *sans postes dédiés, les ouvertures de classes correspondantes vont faire remonter les moyennes d'effectifs dans tous les cycles et dans toutes les écoles ... en dehors des cycles 2 en REP.*

- Sans compter que les « CP à 12 » du Ministre, étendus aux « CP de 12 à 14 » par vos soins au CTSD de février... se transforment en « CP à 15 » et en même en « CP à 16 » avant les annonces que vous ferez aujourd'hui ! De quoi laisser perplexe les équipes pédagogiques... Vous vous étiez engagée à ne pas dépasser des groupes de 14 et c'est la demande que nous vous faisons : pour nous ce ne peut déjà pas être des « CP dédoublés » si les groupes sont à 14 car cela laisserait penser que les classes de CP de REP si elles n'étaient pas dédoublées seraient des classes à 28 élèves ! Ce n'est vraiment pas raisonnable !
- Dans le Val de Marne, malgré la dotation la plus importante des 10 dernières années, ce sont encore de trop nombreuses classes qui fermeront ou qui ne seront pas ouvertes en laissant des écoles avec des moyennes frôlant ou dépassant même parfois les repères départementaux. Si ces repères étaient restés des seuils d'ouverture et de fermeture, de nombreuses écoles ne seraient pas dans cette situation.

Si l'on se réfère aux 11 pays les plus comparables à l'Hexagone du point de vue socio-économique, qui ont de meilleurs résultats aux évaluations PISA et un système scolaire moins inégalitaire, la France a les effectifs les plus élevés.

D'après la dernière étude internationale PIRLS, le niveau des élèves français ne cesse de baisser et, la seule réponse du ministre, est de vouloir

comme en 2008 appuyer de nouveau sur les fondamentaux. Or, nul ne peut ignorer que la taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire. Ce n'est pas le seul bouton sur lequel appuyer. Certes il faut aussi regarder du côté des pratiques enseignantes, de la formation, de la mixité scolaire, des inégalités sociales. Mais l'influence de la taille des classes ne fait aucun doute.

Or, comment espérer que le dispositif de REP et REP+ inverse les mauvais résultats de ces études si après le « CP voire le CE1 à 12 » les élèves continuent dans des CE2, CM1, CM2 à 26 ou que d'autres dans des zones « banales » loin de l'être font toute leur scolarité à 26, 27, 28, 29,30 et parfois au-delà ??? Plusieurs écoles pourtant classées en éducation prioritaire auront dès la rentrée de septembre des classes à 26 dans d'autres niveaux que le CP alors que la mobilité des populations dans ces secteurs risque d'apporter des élèves supplémentaires.

- La situation de nos écoles maternelles est inquiétante. 79 classes fermées en maternelle entre février et juin avant que débute ce CTSD de repli pour 39 ouvertures : ce sont 40 classes en moins pour cette école et des classes surchargées de la PS à la GS en zone banale comme en REP ... Forcément incompréhensible suite aux annonces faites par le Président Macron aux Assises de la maternelle fin mars ! Il ne suffit pas de rendre obligatoire cette école pour lui permettre de jouer pleinement son rôle d'école essentielle dans la réduction des inégalités d'apprentissages : il faut des moyens budgétaires pour aménager les classes, former aux pédagogies actives et alternatives les enseignants, recruter des enseignants en grand nombre pour amener les effectifs à 15 en PS et 20 maximum en MS et GS (chiffres revendication SNUipp ?)
- En élémentaire, on constate avant l'ouverture du CTSD 204 ouvertures fermes contre 73 fermetures fermes soit un solde positif de 131 postes. Il est intéressant de noter que sur les 204 ouvertures en élémentaire... 184 le sont au titre du dédoublement ! Ce ne sont donc que 20 postes qui sont utilisés pour l'augmentation démographique !
- 29 classes (19 en maternelle, 10 en élémentaire) seraient en « comptage de rentrée » : 29 écoles qui ne peuvent pas préparer sereinement la rentrée, tous les élèves de ces 29 écoles qui seront impactés par des décisions tardives nécessitant de refaire parfois toutes les classes d'une école. Bref, un cauchemar pour les enseignants et les collectivités mobilisées et une entrée à l'école tout sauf bienveillante pour les élèves des 19 écoles maternelle concernées !

- Si aucun pôle TPS n'a été fermé, aucun n'a été ouvert ! Et la remontée d'effectifs moyens dans les écoles maternelles ne laissera plus aucune possibilité de scolarisation hors pôle. Ce sont donc toujours moins de « moins de 3 ans » qui seront scolarisés en Val de Marne.
- Cette rentrée en Val de Marne sera aussi celle de la fin des PDMQDC (en passant par l'étape intermédiaire « espèce menacée »...), dispositif qui avait pourtant été plébiscité et avait mobilisé les équipes pédagogiques.
- Quand aux RASED, 3 postes de maitres E sont récupérés par la transformation de 3 postes de maitres G, laissant penser à une prochaine disparition de ces collègues des réseaux. Et 4 supports de psy EN sont ouverts : cela sera-t-il suffisant pour palier aux manques criants dans nombre de circonscriptions ?
- Si 3 ULIS ouvrent à Thiais, Chennevières et Villejuif, il manque toujours des places sur Choisy le Roi, Créteil.
- La généralisation des postes DUO d'EFS que le SNUipp-FSU 94 a dénoncé conjugué au nombre très important de fermetures de classes (en maternelle en REP et zone banale et en élémentaire en zone banale) ne permet pas une répartition équitable de ces postes sur notre territoire et risque d'avoir pour conséquence qu'un grand nombre de ces DUO soient établis en REP, là où les élèves ont le plus besoin d'enseignants expérimentés.
- La modification du régime de décharge des directions de zone banale ainsi que le changement des modes de calcul pour établir ces décharges vont avoir d'importantes conséquences sur l'organisation des écoles dès la rentrée 2018. Nous vous demandons encore de revenir sur cette décision qui va dégrader plus encore les conditions de travail des collègues directeurs et directrices et par là affecter tous les membres de la communauté éducative. Et ce n'est pas parce que le gouvernement souhaite envoyer aux oubliettes le CHSCT que la souffrance au travail va disparaître !!!
- Le projet de suppression du paritarisme du gouvernement donnerait davantage de marge de manœuvre aux chefs de service et d'établissement. Cette volonté gouvernementale de contourner les élus des personnels est en contradiction avec le statut qui prévoit notamment que les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentants, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.

- Ces orientations sont en rupture avec le travail réalisé actuellement par les représentant.e.s et les élu.e.s des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire de hiérarchies ou des erreurs de l'administration.
- Enfin, les annonces de fermetures fermes en juin, très nombreuses cette année, *et même si pour se réaliser c'est le poste stagiaire qui est fermé donc sans conséquences sur les personnels ou bien c'est un blocage qui sera réalisé* ont particulièrement choqué la communauté éducative déjà fortement mobilisée lors de la 1^{ère} étape de la carte scolaire.

Toutes les mobilisations en cours sur le département montrent l'attachement fort d'un grand nombre de nos concitoyens pour le service public d'éducation qui est le seul à même d'incarner les valeurs humanistes et émancipatrices dans le respect du principe d'égalité. Des collectifs mixtes d'enseignants, parents d'élèves, citoyens se sont organisés pour défendre les écoles, les collèges, les lycées, pour lutter contre la casse de notre école publique et la sélection à l'entrée aux études supérieures.

Pour faire réussir tous les élèves, la transformation de l'école est plus que jamais indispensable. L'allègement du nombre d'élèves par classe dans toutes les classes, les remplacements, les RASED, l'éducation prioritaire, la formation continue, les PDMQDC, la scolarisation des moins de 3 ans... nécessitent un réel engagement budgétaire.

Le SNUipp-FSU soutient les collègues mobilisés aujourd'hui aux côtés des parents d'élèves et des élus rassemblés devant la DSEDN 94.

Nous remercions les services mobilisés pour recevoir les délégations d'école depuis la fin du mois de mai.